

Nombre de membres élus au Bureau : 47	Membres en fonction : 46	Membres présents : 32	Absent(s) excusé(s) : 6	Absent(s) : 8	Pouvoir(s) : 1
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	-------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 12 mai 2015

Vote(s) pour : 33
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 18 mai 2015,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2015-05-18-BD-1.2 :

Désignation des représentants de Metz Métropole au Conseil de surveillance du Centre Hospitalier Spécialisé de Jury.

Rapporteur : Monsieur Jean-Luc BOHL

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

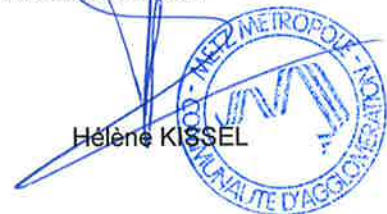
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU l'article R. 6143-3 du Code de la Santé Publique,
VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,

DECIDE de désigner les deux représentants suivants pour siéger au Conseil de surveillance du Centre Hospitalier Spécialisé de Jury :

- Monsieur Jean-François SCHMITT,
- Monsieur Michel TOURNAIRE.

Pour extrait conforme
Metz, le 19 mai 2015
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL



BORDEREAU D'ENVOI

Destinataire

Bureau du contrôle de légalité, de la coopération intercommunale et du conseil aux élus --
PREFECTURE DE LA MOSELLE --
9 place de la Préfecture -- BP 71014 --
57034 METZ CEDEX 1 -

Designation des pièces	Nombre	Observations
<i>Délibérations Réunion de Bureau - Lundi 18 mai 2015.</i>		Contrôle de légalité
Point 1 -- Désignation de représentants de Metz Métropole à l'EPFL et au CHS de Jury.	2	
Point 2 -- Conseil de développement durable de Metz Métropole. <i>Annexe</i> : Principes généraux d'organisation et de fonctionnement. <i>Annexe</i> : Composition du Conseil de développement durable	1	
Point 3 -- Contribution financière à l'EPCC ESAL-CEFEDEM pour l'année 2015.	1	
Point 4 -- Contribution financière à l'EPCC Centre Pompidou-Metz pour l'année 2015.	1	
Point 5 -- Signature d'un contrat de coproduction "Le Turc en Italie" : <i>Annexe</i> : Contrat de coproduction.	1	
Point 6 -- Affectation de l'Autorisation de Programme "Réfection des toitures de l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole".	1	
Point 7 -- Affectation de l'Autorisation de programme "Accessibilité du réseau" dans le cadre du transport urbain.	1	
Point 8 -- Installation de caméra de vidéoprotection dans les transports publics urbains : Affectation partielle de l'Autorisation de programme "Sécurité et télésécurité du réseau".	1	
Nombre total des actes transmis : 9 délibérations dont 2 accompagnées d'annexes.		



Fait à Metz, le 20 mai 2015

Pour le Président
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL

